

# COLLECTIF PERFORMANT

-  CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE  
Avenue de Lyon  
26500 Bourg-lès-Valence
-  [www.cfppa-bourg-les-valence.fr](http://www.cfppa-bourg-les-valence.fr)
-  04 75 83 23 10
-  [cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr](mailto:cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr)



## OBJECTIFS

La région Auvergne Rhône-Alpes abrite de nombreux collectifs agricoles qui jouent un rôle important dans le développement agricole et la promotion des produits locaux.

### Objectifs pédagogiques:

Optimiser son temps en développant ses compétences en communication et en gestion de conflits

## CONTENU DE LA FORMATION

### Module 1 (2H00 en présentiel): Comprendre les fondamentaux du droit du travail

- Contrat de travail
- Règlement intérieur d'une entreprise
- Droits et devoirs des salariés et de l'employeur

### Module 2 (1H30 en présentiel): Connaitre les éléments constitutifs de la communication

- Le schéma de la communication

### Module 3 (3H30 en présentiel): Partager un langage commun

- Les éléments constitutifs de la communication
- Les freins à la communication
- Approche des solutions au freins

### Module 4 (3H30 en présentiel): Repérer et comprendre les différents types de conflits

- La représentation de chacun vis à vis des conflits
- Repérer les différents types de conflits

### Module 5 (3H30 en présentiel): Améliorer sa communication interpersonnelle

- Ecoute active
- Savoir écouter
- Savoir poser des questions pertinentes
- Utiliser la reformulation pour améliorer sa communication et valider sa compréhension

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pédagogie active, exercices, jeux de rôles
- Vidéos, supports papier, mises en situations
- Echanges de pratiques

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle informatique si besoin pour les cours en présentiel
- Module en présentiel avec diaporama, supports papier

 **LIEU :**  
Locaux du CFPPA de Bourg-  
Lès-Valence et distanciel

 **DURÉE :** 14H00

 **EFFECTIF**

- Minimum : 3
- Maximum : 10

 **PROCHAINE SESSION :**  
27 et 28 janvier 2025

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Chefs d'entreprises agricoles de la région AURA

 Une attestation de formation est délivrée à l'issue du parcours



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Savoir parler et écrire la langue française

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement.

Nous consulter pour le nombre de place disponibles

## COÛT ET FINANCEMENT

- Financement VIVEA
- Nous consulter

## RYTHME DE LA FORMATION

14h en présentiel

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Mise en application en entreprise

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz et oral en fin de module



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

